

Autorisation Parentale

En cas d'urgence, les médecins obligés de pratiquer certains actes chirurgicaux, examens, anesthésies, demandent une autorisation parentale écrite des parents.
 Si celle-ci fait défaut, ils leur faut demander l'autorisation au juge des enfants ou au procureur de la République.
 L'attestation ci-dessous est destinée à éviter ces démarches.

Autorisation Parentale

Je soussignée Mme
 Adresse.....
 Téléphone/...../...../.....
 Numéro de sécurité sociale.....

Je soussigné Mr.....
 Adresse.....
 Téléphone/...../...../.....
 Numéro de sécurité sociale.....

Nom et prénom de l'enfant
 Date de naissance (de l'enfant)

J'autorise les accompagnateurs du club lors des déplacements et entraînements, à faire appel, en cas de nécessité, aux services d'urgence et en cas d'hospitalisation, à sortir mon enfant de l'établissement hospitalier si son état le permet.

Autorisation de liaison médicale

Groupe sanguin.....

A t'il un traitement médical en cours ? OUI NON
 Si oui :
 - pour quel motifs
 - Emporter les médicaments + l'ordonnance

a t'il un PAI en cours ? OUI NON
 si oui nous joindre le protocole

A t'il déjà été opéré ? OUI NON
 Si oui : pour quels motifs

A t'il des antécédents allergiques ? OUI NON
 si oui lesquels.....

a t'il des contre-indication médicamenteuses ? OUI NON
 si oui lesquels.....

Autorisation de transport

Mr et Mme, autorise(nt) le club, par le biais d'un encadrant ou bénévole du club à transporter mon enfant, afin de ce rendre aux compétitions auxquelles il est inscrit.

Le à
 Signatures
 Mme Mr